

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Avenue de Pâralles, Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES

Journal politique, religieux, social

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50
La ligne ou son espace.
M. V. Z.

Nouvelles du jour

Actions locales sur le front de Picardie.
Le discours du comte Czernin.

On ne saurait dire que le piétinement sur place continue, en Picardie; car il n'y a pas même piétinement; c'est l'inaction, interrompue d'épisodes locaux. Les adversaires se recueillent et se préparent à une nouvelle épreuve.

Pendant les dernières heures, le bombardement et la fusillade ont été en recrudescence dans le secteur Lens-Arras et de la Somme à l'Oise, surtout au nord de Montdidier.

Une relation officielle française des opérations du 22 au 25 mars contre l'armée allemande du général Hutier, qui essaya de souvrir la route de Paris par la vallée de l'Oise, dit que la marche sur Paris ne figurait pas de prime abord dans le plan de l'offensive allemande; celle-ci avait pour objectif Amiens et pour but d'isoler l'armée anglaise.

Le Temps donne des conseils très sages au sujet de l'opinion en France. Il tient avec raison que l'optimiste est aussi dangereux que le pessimiste, car rien ne démoralise autant que les espérances trompées.

On confirme, selon des informations arrivant d'Autriche, que les Austro-Allemands se disposent à attaquer les lignes italiennes dans un temps proche.

Pendant la pause de la grande bataille de Picardie, un air de flûte a retenti sur les bords du Danube.

avait adressé, dans un de ses précédents discours, une invite directe au président Wilson d'entrer dans un échange de vues, officiel ou non, sur les questions que le sabre n'a pu trancher jusqu'ici et que, vraisemblablement, il est impuissant à trancher jamais.

Le premier ministre austro-hongrois, en reprenant avant-hier le sujet de la paix, a fait une tentative pour renouer le fil de la conversation avec M. Wilson là où il s'était rompu.

On se rappelle, en effet, que le chancelier allemand, conscient du fâcheux effet qu'avaient produit les réticences des déclarations qu'il avait faites parallèlement à celles du comte Czernin, a prononcé un nouveau discours sensiblement amélioré, que, en Angleterre, lord Lansdowne a jugé de la manière la plus optimiste.

Le comte Czernin vient de rafraîchir ces déclarations de son collègue allemand et il les a présentées à M. Wilson renforcées de son cautionnement.

M. Clémenceau, avant l'offensive avait jeté à Vienne un coup de sonde pour savoir si l'on ne pourrait s'entendre! Voilà, certes, de quoi nous étonner. Tout le monde n'a-t-il pas encore dans les oreilles les cliquetis belliqueux des dernières déclarations de M. Clémenceau à la Chambre française: « Ce que je fais? Je fais la guerre.

La parole est à Vienne. Comment croire que, dans un discours solennel, le ministre de Charles I^{er} ait avancé une fausseté qu'il aurait su condamnée à s'effondrer dans les vingt-quatre heures? C'est étonnant.

Une protestation officielle du gouvernement de La Haye a été remise à Washington au sujet du tonnage hollandais saisi par les Etats-Unis.

C'est le moins que pouvait faire la Hollande en subissant la loi du plus fort. En Allemagne, on aurait naturellement souhaité que le conflit prit une autre tournure et conduisit à un véritable état de guerre.

Nous avons signalé l'arrivée à Berlin d'un prince hindou, Mahendra Pratap, chargé de

remettre à Guillaume II une lettre autographe de l'émir d'Afghanistan.

Il faut savoir que ce prince hindou, qui séjournait en Suisse, avait été appelé à Berlin, il y a trois ans, dans les premiers temps de la guerre, et chargé par M. de Bethmann-Hollweg d'une mission auprès de l'émir d'Afghanistan et de plusieurs princes hindous.

LE JUGEMENT DE GÈNES

La condamnation des Suisses Locher, Saemeli et Huber, impliqués dans le procès de l'abbé de Gènes, soulève des protestations très vives, en raison de la faiblesse patente des charges invoquées contre nos concitoyens.

Les Basler Nachrichten écrivent: « Le Conseil fédéral n'a pas le pouvoir de s'immiscer dans la procédure d'une justice militaire étrangère. Mais nous sommes persuadés qu'il ne laissera pas passer cette affaire sans autre et qu'il se fera renseigner exactement.

La Nouvelle Gazette de Zurich écrit: « Il était évident que le procès finirait par la condamnation des accusés.

« Il était évident que le procès finirait par la condamnation des accusés. Ces procès-là sont entrepris avec la décision d'aboutir à une condamnation; ils n'ont pas d'autre but. On se représente bien quelle a été l'attitude de la presse belgisque; elle a représenté comme une vérité pure les dépositions des témoins, dépositions qu'elle déformait jusqu'à leur faire dire le contraire de ce qu'ils contenaient; elle a traité couramment les accusés de traîtres et d'espions avant même que le procès eût commencé.

« Malheureusement, conclut la Nouvelle Gazette de Zurich, cette constatation n'apporte aucun soulagement à nos malheureux compatriotes Locher, Saemeli et Huber, condamnés à 10 et 15 ans de travaux forcés; l'appel qu'ils ont formé ne leur servira guère.

La mort de M. Strohlin

On mande de Paris: Désireux de rendre un témoignage de sympathie au peuple helvétique et à la famille du Dr Strohlin, le président de la République française, accompagné des deux secrétaires généraux de la présidence, s'est rendu hier au service religieux qui a été célébré au temple de l'Oratoire.

Etait présent: le président du Sénat, le président de la Chambre, le ministre des affaires étrangères, M. Dunaun, le personnel de la légation suisse, les ambassadeurs et les ministres étrangers, ainsi que le personnel de leurs missions; le préfet de la Seine, le général Duhal, gouverneur de Paris, le préfet de police, le président du conseil municipal.

ministre de l'intérieur s'étaient fait représenter. Parmi les personnalités présentes, on remarquait encore Mme Poincaré et Mme Stephen Pichon.

Berne, 3 avril. Le président de la Confédération a exprimé toute sa gratitude au président de la République française pour le précieux témoignage de sympathie qu'il a bien voulu donner à notre pays.

La chaussure nationale en France

Paris, 25 mars.

L'augmentation incessante du prix de la vie amène peu à peu l'intervention de l'Etat dans tous les domaines de l'activité économique, industrielle et commerciale.

Dans le courant de 1917, une paire tout ordinaire de chaussures d'homme ne pouvait plus s'obtenir à moins de 50 à 60 francs.

Les départements du nord de la France, occupés par l'ennemi dès le mois de septembre 1914, représentaient le quart de la production totale des cuirs français.

Elle fit ses réquisitions, elle l'avoua maintenant, sans se préoccuper de la population civile. Elle prit non seulement tout ce qui était immédiatement utilisable pour elle, mais encore ce qui ne le serait que problématiquement.

Un tel concert de plaintes s'éleva de tous les points du pays que le ministre du commerce, M. Clémentel, prit la résolution d'intervenir, et, en septembre dernier, il inaugura la fabrication d'une chaussure dite chaussure nationale, dont le prix fut fixé à 28 fr. la paire pour les chaussures d'homme et à 23 fr. pour les chaussures de femmes.

La chose, comme bien on pense, n'alla pas sans de sérieuses difficultés. Des difficultés, il en vint d'abord de l'intendance militaire, qui, dans le système inauguré par M. Clémentel, devait fournir aux fabricants de la chaussure nationale les cuirs nécessaires qu'elle avait obtenus par ses réquisitions.

La chose, comme bien on pense, n'alla pas sans de sérieuses difficultés. Des difficultés, il en vint d'abord de l'intendance militaire, qui, dans le système inauguré par M. Clémentel, devait fournir aux fabricants de la chaussure nationale les cuirs nécessaires qu'elle avait obtenus par ses réquisitions.

l'épée, voyait de mauvais œil qu'on se servît pour les civils des cuirs réquisitionnés pour les militaires. Elle eût volontiers répondu que la chaussure civile ne la regardait pas.

Il y avait des difficultés de fabrication eux-mêmes, dont plusieurs mirent un empressement plus que modéré à se prêter à la fabrication demandée par le ministre du commerce.

Le public, de son côté, n'était pas tendre pour les marchands. Voyant dans un même étalage une chaussure nationale marquée 28 fr. 50 et une chaussure d'un type différent, mais d'une qualité qui n'était certainement pas supérieure, marquée 55 fr. ou 60 fr.

Malgré ces résistances, le ministre Clémentel a poursuivi son œuvre avec une ténacité digne d'éloge.

N'est nullement à dédaigner non plus l'économie que cela représente pour la classe ouvrière. Avec une production d'un million de paires de chaussures nationales par mois et un écart moyen de 20 fr. entre le prix de celles-ci et le prix des chaussures vendues par les fournisseurs non contrôlés par le ministère du commerce, c'est tout de suite 240 millions par an que les travailleurs auront à déboursier de moins pour se chausser convenablement.

R. des R.

Nécrologie

Thadée Rutowski

Thadée Rutowski, ancien président de la ville de Léopold (Lemberg) et membre de la Chambre des seigneurs d'Autriche vient de mourir à Lemberg, à l'âge de 66 ans.

